

Bruxelles, le 19 décembre 2012

## **Groupe consultatif de la viande bovine – réunion – 27 novembre 2012 – compte rendu (draft)**

Le groupe consultatif de la viande bovine s'est réuni le 27 novembre 2012, de 9h30 à 13h00, à Bruxelles, sous la présidence de Monsieur R. Fossato.

### Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 avril 2012.
3. Situation, prévisions et gestion du marché de la viande bovine et notamment : la production et la consommation mondiales, l'évolution des coûts de production et des marges.
4. Futur de la PAC : état des lieux concernant la viande bovine (Parlement et Conseil), y compris les négociations sur le budget de la PAC.
5. Identification électronique des bovins et étiquetage volontaire de la viande bovine : état des lieux.
6. Barrières d'accès au marché international et plus particulièrement aux marchés de la République de Corée, du Japon et des USA.
7. Divers : Schmallenberg virus/Acide lactique

#### 1. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté après l'ajout de deux points sous divers, à la demande du Copa-Cogeca.

#### 2. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du 18 avril 2012

Le compte-rendu de la réunion du 18 avril est adopté, sans modification ni commentaire.

3. Situation, prévisions et gestion du marché de la viande bovine et notamment : la production et la consommation mondiales, l'évolution des coûts de production et des marges.

- 3.1. Situation de marché et prévisions. Exposé du représentant des services de la Commission.

- Situation de marché : l'année 2012 est marquée par un fléchissement du cheptel, une chute de la production (-4,6%), un recul des exportations et des importations (la balance commerciale demeure positive), une contraction de la demande, des prix élevés. Ces derniers ont enregistré le niveau le plus élevé des dix dernières années. Ils ont contribué à modérer la dégradation de la marge des éleveurs, à l'exception de ceux actifs dans les états membres frappés par la sécheresse.

- Prévisions. Année 2013. Globalement : stabilité.

Un fléchissement de l'offre et de la demande est attendu, de même qu'un frémissement à la baisse des prix.

Le représentant des services de la Commission regrette l'absence d'experts aux réunions du groupe de prévisions. Cette absence nuit à la qualité des travaux alors que leur utilité n'est plus à démontrer.

### 3.2. Echange de vues. Plusieurs familles professionnelles commentent l'exposé précédent.

- Copa-Cogeca : certain experts expriment leur étonnement d'une marge positive dans le secteur de l'élevage bovin. Ils estiment que les coûts de production ont flambé, de telle sorte que le prix de revient est supérieur au prix de marché. Donc les éleveurs enregistrent des pertes et non un profit.

Ils concluent à la nécessité d'une réflexion sur la collecte des données concourant à l'évaluation de la marge.

Ils demandent que face à la baisse du cheptel, de la production de la viande bovine en Europe, des exportations vers les pays tiers, la Commission développe une stratégie concernant le secteur de la viande bovine.

En outre, l'expert danois annonce sa dernière participation à une réunion du groupe consultatif. Par contre, il restera fidèle au groupe de prévisions pour lequel il appelle à une meilleure assiduité.

- Commerce : les experts expliquent les causes multifactorielles de la contraction des exportations (hausse du droit de douane turc ; augmentation du prix de la viande bovine ; réduction des disponibilités, suppression de la restitution).

Ils reconnaissent la nécessité d'une croissance du prix afin de compenser celle des coûts de production. Toutefois, elle n'est pas sans conséquence sur le comportement du consommateur à un moment où son pouvoir d'achat se dégrade. Dès lors, le commerce et l'industrie sont inhibés par des forces économiques divergentes : hausse du prix à la production ; difficulté de répercuter cette hausse en aval de la filière.

Ils s'interrogent sur la voie à préconiser en vue de sortir de cette impasse.

- Industrie : l'expert dénonce la décapitalisation et le risque d'une rupture des approvisionnements. Il estime qu'il est du devoir de la PAC de garantir la sécurité de ceux-ci.

- Le président souligne l'impact des exportations sur la tenue des prix de marché. Il estime que leur consolidation passe par leur diversification, reposant sur l'opportunité qu'offrent les pays du pourtour méditerranéen. Il souhaite donc une initiative particulière des services de la Commission dans cette direction.

## 4. Futur de la PAC : état des lieux concernant la viande bovine (Parlement et Conseil), y compris les négociations sur le budget de la PAC.

Dans le contexte actuel, le représentant des services de la Commission identifie deux dossiers essentiels pour le secteur bovin :

- L'organisation commune de marché unique : peu d'éléments nouveaux depuis la réunion d'avril.

- Les paiements ~~uniques~~ directs : aucune avancée substantielle. Toutes les parties intéressées sont suspendues aux résultats des négociations budgétaires. Or celles-ci reprendront en janvier et février 2013.

Néanmoins, le cadre financier esquisse un compromis pour certaines des composantes du futur régime des paiements directs, telles que le verdissement (plusieurs orientations sont considérées : liste d'options, équivalence), le plafonnement des aides (volontaire ou non), la flexibilité du premier pilier vers le second et vice versa (flexibilité asymétrique).

Donc les débats se déroulent ~~à un haut~~ au niveau politique.

Quant au calendrier, il est conditionné par le résultat des négociations budgétaires. Le Parlement a programmé une adoption des rapports en janvier par la commission de l'agriculture et en avril par la plénière.

De ce fait, le trilogue débiterait à la fin du mois de mars.

Aucun commentaire ni question des experts.

#### 5. Identification électronique des bovins et étiquetage volontaire de la viande bovine : état des lieux.

Les représentants des services de la Commission expliquent l'objectif de la présidence chypriote d'obtenir un mandat du Conseil, en vue d'engager la procédure du trilogue avec le Parlement européen. Ce dernier a adopté un rapport soutenant la proposition de règlement, dans ses grands principes.

La tentative de la présidence chypriote se heurte à des considérations techniques portant sur l'identification électronique, ainsi qu'à une minorité de blocage induite par la modification proposée du système d'étiquetage volontaire.

Une prochaine opportunité pour le trilogue sera la session plénière du Parlement, dans la semaine du 10 décembre.

Les experts du commerce et de l'industrie :

- s'étonnent de la lenteur des négociations,
- soulignent l'objectif final de la modification du système volontaire de l'étiquetage, à savoir la simplification,
- s'inquiètent de l'impact de la cohabitation des deux systèmes d'identification sur le mouvement des bovins entre les états membres, et du nouveau système d'étiquetage volontaire sur les importations de viande bovine,
- regrettent l'ambiguïté de certains des amendements adoptés par le Parlement et souhaitent une clarification avant la décision finale.

En réponse, le représentant des services de la Commission :

- n'exclut pas une adoption au printemps 2013,
- confirme que les dispositions garantiront le libre mouvement des bovins, quelle que soit l'option retenue par les états membres,
- indique que la Commission veillera à éclaircir les amendements problématiques et n'acceptera pas de clauses induisant une surcharge administrative.

#### 6. Barrières d'accès au marché international et plus particulièrement aux marchés de la République de Corée, du Japon et des USA.

Les représentants de la Commission informent les experts sur les progrès concernant l'élimination des entraves aux exportations de viande bovine, découlant de l'application de mesures de précaution contre l'ESB. Les informations visent des destinations précises.

- USA. Des pourparlers ont été engagés dès 2005. Les recommandations de l'OIE n'ont pas suscité une révision de l'interdiction d'importation de viande bovine originaire de l'UE. Cependant, en 2012, les USA ont entamé la procédure d'alignement de leurs règles sur ces mêmes recommandations de l'OIE.

De plus, l'alignement en question a été inscrit dans la liste des priorités de l'UE, dans le contexte de l'examen d'éventuelles négociations pour un accord de libre-échange.

D'ici la fin de l'année, les USA devraient préciser leur calendrier quant à la révision de leurs règles.

- Corée du Sud/Japon. La problématique de l'ESB est une des priorités de la Commission lors de ses contacts avec les pays de l'Asie, que les contacts soient bilatéraux ou multilatéraux, sous l'égide de l'OMC. De plus, la Commission a organisé plusieurs séminaires visant à sensibiliser les autorités de ces pays à la maîtrise de la maladie sur le territoire de l'UE et à la sécurité sanitaire de la viande bovine.

Récemment, des avancées notables ont été enregistrées au Japon, dans le contexte d'une révision des mesures de précaution appliquées par ce pays.

De ce fait, deux états membres (FR, NL) pourraient être autorisés à exporter de la viande bovine, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, voire à une date antérieure.

Deux autres états membres ont engagé la procédure d'autorisation (IRL, PL) et deux autres l'ont initiée (SW, UK).

Le cas de la Corée du Sud est davantage problématique. Toutefois, le pays a donné des signes encourageants au cours d'une réunion « SPS » de l'OMC. Un questionnaire d'évaluation du risque pourrait être prochainement adressé à quatre états membres, ayant manifesté leur intérêt d'exporter de la viande bovine : DK, FR, IRL, NL.

Par ailleurs, dans le cadre de l'accord de libre-échange, des initiatives sont prises en vue d'améliorer la confiance mutuelle entre les deux parties.

Deux commentaires d'experts :

- Copa-Cogeca : à propos des actuelles négociations commerciales avec le Canada.

En réponse, il est indiqué que l'UE et le Canada ont conclu un accord vétérinaire il y a une quinzaine d'années. Si accord commercial il y a, il comprendra un chapitre « SPS » dont le contenu est inconnu à ce stade des négociations.

- Commerce : l'expert félicite les services de la Commission pour les progrès obtenus. Il recommande que tout futur accord commercial subordonne la mise en œuvre d'éventuelles concessions tarifaires dans le secteur bovin, accordées par l'UE, au respect des recommandations de l'OIE.

## 7. Divers.

### 7.1. Virus Schmallenberg

Le représentant des services de la Commission informe le groupe d'une récente publication de l'EFSA, relative à une actualisation de la situation épidémiologique dans l'UE.

Au regard des mesures de protection adoptées par les pays tiers, et sur base des conclusions de l'OIE de mai 2012, la Commission développe une stratégie articulée autour de trois axes :

- mesures proportionnelles,
- fondement scientifique,
- mesures non-discriminatoires.

## 7.2. Acide Lactique.

Après avoir rappelé la proposition de règlement, le représentant de la Commission précise le calendrier de la procédure au niveau tant du conseil des ministres que du Parlement européen. Ce dernier est saisi d'une motion de résolution dont l'adoption bloquerait politiquement la poursuite de la procédure au niveau de la Commission.

Un des experts du Copa-Cogeca s'interroge sur le bien-fondé de la proposition de règlement, en l'absence de besoin. La qualité de l'hygiène des établissements et des conditions de production des viandes sur le territoire de l'UE n'appelle pas l'utilisation d'outil complémentaire. De ce fait, la viande bovine ne souffre pas d'un déficit d'image en terme sanitaire. Cette proposition remet en cause le model sanitaire européen. Les consommateurs vont décider.

La situation est toute autre aux États-Unis.

Il pose donc la question de savoir si la proposition de règlement est motivée par une volonté d'importer le système des États-Unis en Europe.

En réponse, le représentant des services de la Commission se réfère à l'évaluation du risque par l'Autorité européenne. La motivation essentielle est de compléter le schéma communautaire et non de le substituer. L'objectif est l'amélioration de la protection du consommateur.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et clôt la réunion.